Portefeuille de croissance à long terme Investissements Russell

30 avril 2024

Répartition de l'actif[1,2]

Actions	73,0 %
Titres à revenu fixe	21,0 %
Actifs réels	6,0 %

Fund	Objectif
Fonds multi-facteurs actions canadiennes	19,0 %
Fonds d'actions mondiales	18,0 %
Fonds multi-facteurs actions américaines	18,0 %
Fonds multi-facteurs actions internationales	10,0 %
Fonds d'actions marchés émergents	4,5 %
Fonds de petites sociétés mondiales	3,0 %
Fonds d'investissement à revenu fixe canadien	16,0 %
Fonds de titres de créance mondiaux	5,5 %
Fonds d'investissement d'obligations indexées sur l'inflation	1,0 %
Fonds d'infrastructures mondiales	2,5 %
Fonds immobilier mondial	2,5 %

Tolérance au risque

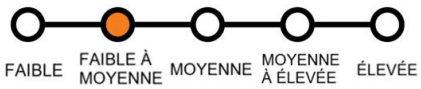

Aperçu du Fonds

Date de création : 07/25/2005
RFG[5] : 1,23 %
Catégorie d'actif : Équilibré
Actif total du Fonds : 177,83 M$
Écart-type annualisé : 3 ans : 10,3 %
Écart-type annualisé : 5 ans : 11,2 %

Catégorie de société : Une catégorie de société similaire est offerte.

Objectif

Dégager une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes et étrangères. Le Série F aura une certaine exposition aux placements à revenu fixe canadiens, lesquels réduiront la volatilité et procureront également une certaine croissance en raison de l'appréciation de ces placements, tout en procurant un revenu.

Stratégie de placement

Portefeuille de croissance à long terme Investissements Russell (Le Fonds) investit principalement dans les Fonds sous-jacents. Son objectif de répartition d'actif est de 23 % d'exposition aux titres à revenu fixe et 77 % aux titres de capitaux propres et aux actifs réels. L'exposition du Fonds aux titres de capitaux propres est d'environ 25 % canadien et 75 % étrangers.

Revue du rendement[3]

	1 mois	3 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Série F	-2,1 %	3,8 %	13,5 %	4,3 %	9,3 %	3,9 %	5,2 %	5,9 %	5,6 %

Rendements annuels[3]

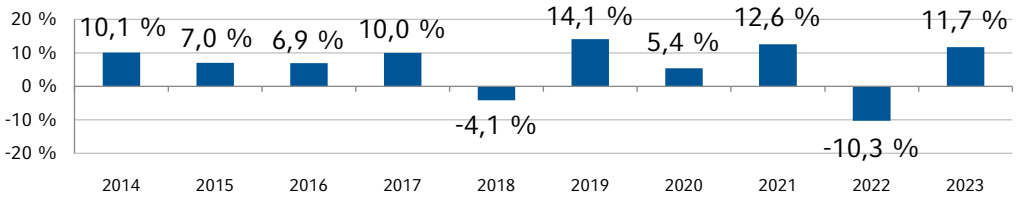

[3] Les résultats indiqués sont ceux des parts de série F. La série F correspond au programme intégré ou au programme de services sur honoraires, ainsi le rendement indiqué ne tient pas compte des frais de conseil versés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit les rendements. Les frais de gestion pour la Série F sont inférieurs à ceux de la Série B. Les rendements annuels s'entendent par année civile pour les dix dernières années ou depuis la creation du fonds si l'historique n'atteint pas 10 ans. Le rendement est annualisé à l'exception des périodes de moins de un an.

30 avril 2024

Portefeuille de croissance à long terme Investissements Russell

Les dix titres principaux[4]

	Pondération
Fonds multi-facteurs actions canadiennes s. O	19,3 %
Fonds d'inv à revenu fixe canadien sér B	19,3 %
Fonds d'actions mondiales I série O	17,3 %
Fonds multi-facteurs actions américaines s. O	16,3 %
Fonds multi-facteurs actions intl série O	9,1 %
Fonds d'actions marchés émergents série O	4,5 %
Fonds d'infrastructures mondiales série O	4,0 %
Fonds de titres de créance mondiaux série O	3,5 %
Fonds de petites sociétés mondiales série O	3,1 %
Fonds immobilier mondial série O	3,0 %

* Il ne s'agit pas de Fonds d'Investissements Russell.

Tous les noms de fonds sont suivis du la dénomination Investissements.

[4] Si les fonds détient moins de dix titres, tous les titres sont indiqués.

Pondérations sectorielles[6]

Secteur	
Étranger	61,0 %
Provincial/Municipal	7,3 %
Sociétés	4,9 %
Fédéral	4,4 %
Autres	22,5 %

[6] Les pondérations sectorielles représentent la combinaison des pondérations sectorielles des titres à revenu fixe.

Pondérations régionales

Région	Pondération
Canada	38,4 %
États-Unis	33,9 %
Europe	11,5 %
Marchés émergents	4,2 %
Royaume-Uni	4,2 %
Japon	4,1 %
Asia ex Japon	3,3 %
Autre	0,6 %

Cette liste ne tient pas compte des valeurs mobilières non classées et son total peut ne pas correspondre à 100 %.

Codes des Fonds (FRC)

	Fiducie	Catégorie
B (frais d'achat)	301	1042
F (sur honoraires)	801	1044
O	481	1401

Pour d'autres codes de fonds, visitez www.russellinvestments.com/ca/fr/codedesfonds

[1]Veuillez vous reporter au prospectus pour une explication des styles de placement et des risques liés à l'investissement dans un fonds commun de placement.

[2] «Investissements Russell» est apposé après les noms des fonds.

[5] Le 31 mars 2023. Le ratio des frais de gestion (RFG) est basé sur les frais totaux (à l'exclusion des commissions et autres frais d'opérations de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur nette moyenne quotidienne des actifs au cours de la période.

Pour la définition des termes veuillez visiter https://russellinvestments.com/ca/fr/glossary-of-terms.

Information Importante

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux composés annuels. Ils tiennent compte des variations de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement des distributions uniquement, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt exigibles de tout porteur de parts et qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Tous les rendements indiqués sont pour les périodes terminées le 30 avril 2024. Les taux de rendement relatifs aux périodes de moins d'un an n'ont pas été annualisés. Toutes les autres données sont présentées au 30 avril 2024, à l'exception des dix principaux titres, des pondérations régionales et des pondérations sectorielles, qui sont présentés au 31 mars 2024. Les titres peuvent différer par rapport aux titres des fonds qui figurent dans les rapports financiers annuels correspondants.

Comme pour tous les fonds communs de placement, l'investissement dans ce fonds comporte des risques qui peuvent le rendre inapproprié pour un investisseur, en fonction de ses objectifs de placement et de sa tolérance au risque. Si le fonds n'obtient pas les rendements escomptés, un investisseur pourrait perdre une partie ou la totalité du capital investi. Veuillez lire le prospectus de ce fonds pour obtenir une description détaillée des risques associés à cet investissement. La diversification et la répartition stratégique de l'actif ne garantissent pas un profit et ne protègent pas contre les pertes en cas de repli boursier.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. La présente publication a été préparée par Investissements Russell Canada Limitée à titre d'information uniquement et doit être utilisée telle quelle. L'information doit être utilisée telle quelle. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2024. Tous droits réservés.
Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque «FTSE RUSSELL».

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée. La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners. Certains des employés d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle.

Sur demande, nous fournirons nos publications dans des formats accessibles en temps opportun, selon les spécifications des documents.

Date de première publication : mai, 2024